



CAP Jardinier paysagiste

Paysage ou Entretien de l'Espace Rural

RNCP n°38386
Certificateur : MASAF
Echéance d'enregistrement : 31.12.2028

OBJECTIFS

- Mettre en place des ouvrages et des végétaux : plantation, maçonnerie paysagère
- Entretien des espaces paysagers et/ou naturels : taille, tonte
- Réaliser la maintenance des matériels
- Communiquer en situation professionnelle
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux : réalisation d'une construction bois ou d'une élévation en pierres naturelles pour la spécialité Paysage ou entretien de rivière pour la spécialité Entretien Espace Rural

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

- Entreprises du paysage
- Services en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public

Type d'emplois accessibles

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste des espaces verts
- Aide-jardinier
- Ouvrier d'entretien des espaces verts

Poursuite d'études

- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers | Formation disponible sur le Campus Montravel
- Bac professionnel Aménagements Paysagers | Formation disponible sur le Campus Montravel
- Certificat de Spécialisation (CS) dont CS Constructions Paysagères | Formation disponible sur le Campus Montravel
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) dont BTS Aménagements Paysagers | Formation disponible sur le Campus Montravel

DURÉE

2 années à temps plein

Volume total :

800 h en centre de formation

Rythme d'alternance :

13 semaines par an, à raison d'une semaine par mois en centre de formation en moyenne

PRÉ REQUIS

- Lire et comprendre un document usuel professionnel
- Résoudre un problème de mathématiques avec une ou plusieurs des quatre opérations

ACCESSIBILITE

- Être âgé de 16 à 29 ans inclus
- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent H+

CONTENU DE LA FORMATION

Mise en place d'ouvrages et de végétaux

Aménager un espace paysager conformément au plan d'exécution

Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels

Maîtriser l'évolution des végétaux en fonction de la vocation des espaces et contribuer à leurs qualités paysagères et écologiques

Maintenance du matériel

Maintenir la fonctionnalité des matériels et outils

Communication en situation professionnelle

Fournir des informations utiles à l'entreprise, aux clients et aux usagers

ATOUTS DU CAMPUS

- Parcours de formation en aménagements paysagers complet (du CAP au BTS)
- Espaces verts sur l'établissement
- Partenariats avec des professionnels
- Matériel spécifique pour les travaux en espaces verts
- Espace dédié à la maçonnerie paysagère
- Interventions et visites professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quatre champs de compétences à valider pour obtenir la certification
- Les évaluations certificatives s'effectuent en unités capitalisables sous forme de mises en situation professionnelle
- Chaque bloc de compétences peut être obtenu indépendamment
- Il est possible d'être dispensé des blocs de compétences de matières générales pour les titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au CAP

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratique sur les plateaux techniques de l'établissement
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs / individuels

CONDITIONS D'ACCÈS

- Candidature possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Prendre contact avec le centre de formation
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

TARIF DE LA FORMATION

- Prise en charge par le fond formation de l'employeur
- Pas de frais pédagogiques supplémentaires

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage
Détails sur alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans l'emploi :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Fiche mise à jour le 11/10/2024